

Produits non autorisés

NE SONT PAS AUTORISÉS :

Tous les aliments à base des cinq céréales suivantes : blé, orge, avoine, épeautre, seigle.

Exemple :

- Farines, semoules - Céréales, flocons d'avoine, petits déjeuners
- Biscottes, matsot et farines de matsa non surveillées, biscuits, pâtisseries
- Bière, whisky, vodka, eaux-de-vie et liqueurs non surveillées.

Tous les aliments de composition 'hamets ou préparés dans des récipients ayant contenu du 'hamets.

Exemple :

- Beurre, crème, crèmes glacées
- Condiments, cornichons, vinaigres
- Produits contenant du glucose : confiseries, confitures, compotes, miel
- Sodas, jus de fruits, cidre
- Conserves
- Fruits séchés au four.



Également, les aliments pour animaux, vaisselle en carton pour usage à chaud, savonnets parfumés, dentifrices et cosmétiques (exceptés ceux de la liste). Éviter le contact des papiers essuie-tout (exceptés ceux de la liste) avec de la vaisselle ou des aliments.

ATTENTION !

Le 'hamets ayant appartenu à un Juif et n'ayant pas été vendu pendant Pessa'h est interdit MÊME APRÈS PESSA'H. En conséquence, on ne se servira pas chez des commerçants juifs n'ayant pas procédé à la vente de leur 'hamets jusqu'à renouvellement de leur stock.

Cacher pour Pessa'h

CETTE LISTE N'EST VALABLE QUE POUR PESSA'H 5768

1) Il est d'usage, chez les Achkénazim, de ne pas consommer à Pessa'h des végétaux qui présentent certaines similitudes avec les céréales, ou qui poussent au voisinage des céréales. Ce sont les KITNIOT.

Exemple : riz, maïs, luzerne, millet, moutarde, lentilles, fèves, pois, cumin, soja, etc, ainsi que leurs extraits, tels que : huile, amidon, glucose, dextrose, etc. Quelques communautés de rite séfarade ont coutume également de ne pas consommer certains types de Kitniot.

2) Le rite ashkénaze proscriit également durant Pessa'h la consommation de MATSA ACHIRA, c'est-à-dire de toute pâtisserie contenant de la farine (de blé) et du jus de fruit (vin, jus de raisin, d'orange, etc.). Dans la mesure où sont commercialisées, dans le circuit CACHER LEPESSA'H, des pâtisseries et des confiseries qui contiennent Kitniot ou Matsa Achira, les fidèles de rite ashkénaze devront donc, avant tout achat, vérifier la composition du produit concerné.

Une précaution analogue est de rigueur pour prendre à Pessa'h un repas dans les restaurants et les hôtels placés sous contrôle rabbinique.

PRODUITS AUTORISÉS SANS SURVEILLANCE

En paquets fermés neufs, et de préférence achetés avant Pessa'h ; les marques signalées ont fait l'objet d'une enquête particulière. Les produits notés (k) sont considérés comme KITNIOT (voir remarque ci-dessus)

BICARBONATE DE SOUDE

(La levure chimique et le bicarbonate d'ammonium sont interdits)

CACAO

Cacao pur non sucré :

SUCHARD - VAN HOUTEN - BARRY Plein Arôme (en vente chez les grossistes professionnels tels que MÉTRO).

CAFÉ

Café et café décaféiné, en grains ou moulu :

LEGAL (Le Goût), CAFÉ des CHEFS; LA MAISON du CAFÉ ; GRAND MÈRE; JACQUES VABRE; CARTE NOIRE ainsi que CHAMPION* , SAMARCANDE* (chez Netto) ou DIA* (chez Ed)

***Contrôler le N°EMB 42005.**

NESPRESSO ; Capsules de Café : non aromatisé de gammes Espresso, Lungo et (pour machines professionnelles) Business Solutions.

ILLY (Espresso ou Moka) : En Boîtes ou en Dosettes - **à l'exclusion du café décaféiné.**

Café soluble et Café soluble décaféiné :

CARTE NOIRE Instinct ou MAXWELL HOUSE : toutes spécialités «Pur Café» fabriquées uniquement en Allemagne et identifiables par les codes commençant par **07.....** *imprimé sous les flacons au dessous de la date limite d'utilisation.*

NESCAFÉ : toutes spécialités «Pur Café» fabriquées en France - identifiables par le code **0000814**°°°° *imprimé à côté de la date limite d'utilisation.*

CHICORÉE

Pure chicorée :

LEROUX uniquement : torréfiée en grains non soluble et chicorée liquide (sans arômes).

Chicorée et Café solubles :

RICORÉ - NESCORÉ.

EAUX MINÉRALES

Eaux minérales gazeuses :

BADOIT non aromatisée (bouteilles verte et rouge) - PERRIER, uniquement : nature, non aromatisée - SALVETAT non aromatisée.

Eaux minérales naturelles et eaux de sources :

Non aromatisées.

ÉPICES ET HERBES AROMATIQUES

Épices déshydratées :

en grains, naturelles, et triées avant PESSA'H

Herbes aromatiques et condiments surgelés nature (vérifier l'absence d'huile dans la composition) :

DAREGAL RESTAURATION toutes spécialités nature - **excepté ail surgelé** : en sachets de 250 g uniquement.

FRUITS

Frais - Surgelés :

entiers ou morceaux (mais non en purées), sans sirop et sans additifs : de préférence n'utiliser que des fruits rouges (fraises,

etc.) et non des fruits de couleurs claires (melons, etc. pouvant être traités aux agents de blanchiment douteux).

FRUITS SECS

triés et nettoyés avant Pessa'h

(certaines communautés, principalement ashkénazes, s'abstiennent durant Pessa'h de fruits secs décortiqués), **uniquement : Abricots entiers importés de Turquie, en emballages d'origine (barquettes, coffrets carton ...) :**

Secs et plats (sans glucose dans la composition et ne portant pas la mention "moelleux")

Amandes, (k) arachides, (k) graines de tournesol, (k) maïs à éclater, noisettes, noix, pignons et pistaches :

Crus non salés

(k) Arachides Grillées, uniquement en coques :

MAÎTRE PRUNILLE (au rayon "fruits" ou "aides culinaires"), également aux marques : CARREFOUR, CASINO, CORA, LEADER PRICE, MATCH, U (Magasins U) - contrôler le n° EMB uniquement **13117 E.**

Dattes :

En branches, uniquement - non glucosées.

Figues entières importées de Turquie, en emballages d'origine (barquettes, coffrets carton ...) :

Sèches et plates, non glucosées et non farinées (non poudrées, non brillantes et ne portant pas la mention "moelleuses").

Noix de coco :

En cubes ou en lamelles, mais non en poudre.

Pruneaux d'Agen (avec ou sans conservateurs) non aromatisés : AUCHAN, CARREFOUR, CASINO, CHAMPION, CORA, COULEURS VIVES (Leclerc), MATCH, VAHINÉ : contrôler le N° EMB : **47252 C ou 47049 B** uniquement.

PRUNIDÖR - BELLE FRANCE (G20) et REFLETS de FRANCE (chez Carrefour ou Champion) : contrôler la mention "Fabriqué par Prunidor", sur l'emballage.

* **(k) Raisins secs Golden non moelleux (contrôler l'origine spécifique "Afrique du Sud" dans la composition) :**

En sachets ou barquettes de 250 ou 500g : MAÎTRE PRUNILLE ou DOMINO ; également aux marques : CORA, DESTINATIONS SAVEUR (Carrefour), ÉLODIE ou KYRIELLE (Intermarché), MATCH et U - contrôler le N° EMB **13117 E.** L'huile d'enrobage est de l'huile de colza (k).

(k) Raisins secs d'Afrique du Sud vendus en vrac cartons (ou sachets) :

Vérifier sur le carton (ou le sachet) la mention d'origine : S.A.D. WELLINGTON ou FRUITS DU SUD (South Africa). L'huile d'enrobage est de l'huile de colza (k).

***Raisins Malaga :**

d'Australie (toutes marques)

***Raisins Sultanine naturels (sans huile et sans soufre) :**

CARREFOUR ou CASINO : contrôler le N° EMB 13117 E.

* Par précaution, il est conseillé d'acheter et rincer les raisins secs, sous jet d'eau froide, avant l'entrée de Pessa'h, pour éliminer toute trace de blé et corps étranger.

Remarque : le 'harosset ne devra être fabriqué qu'à base des fruits mentionnés ci-dessus.

HUILES

Huile d'olive vierge extra - obtenue par extraction à froid :

des marques suivantes / contrôler le N° EMB. CEE ESP 034 : AUCHAN ou AUCHAN BIO (bouteilles verre 1L, 50cl chez Atac et Auchan), LE RAMEAU D'ARGENT (bouteilles plastique 1L, 2L, 3L ou 5L chez Auchan, Aldis ou Promocash), LE TAMBOURINAIRE (1L, 50cl chez Métro).

Huile de Tournesol, (k) Huile de Colza :

Le Beth Din a certifié des huiles Cacher Le Pessa'h et demande de leur donner la priorité : huile de tournesol PRINCESSE NOEMY et HYPER CACHER ; huile de palme A.D.T.

Uniquement dans les localités où il est difficile de se procurer de l'huile surveillée CACHER LEPESSA'H, l'huile de colza (k) de première pression raffinée, de la marque FLEUR de COLZA, fabriquée par LESIEUR est tolérée.

Par ailleurs, l'huile de tournesol des marques : FRUIDOR, LESIEUR ou MAUREL fabriquée par LESIEUR (**usine B**) est tolérée à condition qu'elle porte sur l'étiquette les N° de lot suivants - Si la Date Limite est :

- 11 2008 : elle sera suivie d'un nombre - inscrit entre la lettre L ° °° et la lettre **B** (pas "A") - compris entre 7 306 et 7 320 soit : L 7 306 **B** à L 7 320 **B**
- 12 2008 : le nombre sera compris entre L 7 351 **B** et L 7 365 **B**
- 01 2009 : le nombre sera compris entre L 8 003 **B** et L 8 018 **B**

INFUSIONS

Infusions de plantes nature :

LIPTON / ÉLÉPHANT : verveine, tilleul, verveine/menthe, tilleul/menthe, camomille.

LAIT

Dans les localités où il est difficile de se procurer du lait surveillé Cacher LePessa'h, on pourra utiliser du lait nature :

GRANDLAIT, SILHOUETTE ou BIOLAIT de Candia, uniquement des usines identifiables par la lettre : **B, G, I ou M** imprimée au jet d'encre après la date limite de consommation - en bouteilles plastique de 1L, 0,5L ou en briques carton de 1L : écrémé, demi-écrémé ou entier (sans aucune addition). Les mêmes produits

existent à certaines marques de grandes surfaces ou Sans Marque ; ils doivent alors porter l'un des codes sanitaires CEE suivants : 72-176-02, 44025-01, 31555-001 ou 38-544-03. Si l'étiquette comporte un ou plusieurs de ces codes, bien vérifier que la lettre marquée au jet d'encre après la date limite est **B, G, I ou M**.

LÉGUMES

Conserves de Maïs, Haricots Verts :

(k) BONDUELLE : Maïs en Grains sous vide en boîtes de 150g ou 1870g et Haricots Verts Extra-fines Rangés, en boîtes de 400g ou 800g – portant comme code d'usine L °°°° **007** °° heure:minute... imprimé au fond de la boîte après la date limite. Exemple : L 7251 **007** °° heure:minute

(k) D'AUCY uniquement : boîtes de 300g de Maïs doux portant un code d'usine (imprimé au fond de la boîte après la date limite) commençant par : L : C **2D**..., L : J **2D**... ou L : D **2D**... (et ne se terminant pas par les lettres "FA" désignant une usine interdite).

(k) GÉANT VERT uniquement Maïs doux (sans adjonction de poivrons) **Surgelés Nature (simples ou en mélange - type (k) macédoine - et sans adjonction de blé, huile, crème, riz, sauces, épices) et à l'exclusion du blé :**

Toutes Marques (excepté celles portant le N° EMB.56066 C). Toutefois, les artichauts, en l'absence de surveillance rabbinique reconnue, sont interdits. Sont déconseillés les asperges, aubergines, céleris branche, céleris rave, champignons, choux-fleurs, endives, fèves, haricots beurre, oignons blancs, poireaux, pousses de soja, et salsifis : ils peuvent subir un traitement à l'acide citrique, douteux pour Pessa'h.

- Par contre, les champignons ROYAL CHAMPIGNON (vendus également aux marques de grandes surfaces contrôler le N° EMB **49021 D ou 49125 C**) ont été vérifiés et sont autorisés ;

- les fonds d'artichauts de **Bretagne** en boîtes de **300g** aux marques PICARD Surgelés (contrôler le N° EMB **56251 F**) et NOS RÉGIONS ONT DU TALENT (Leclerc : contrôler la mention « conditionné par la Compagnie de Surgélation F -56500 ») ont été vérifiés et sont autorisés ;

- les aubergines, céleris garniture, céleris rave, épinards hachés, (k) haricots beurre, oignons, purées nature de choux-fleurs ou brocoli ainsi que choux-fleurs ou poireaux (après vérification de l'absence d'insectes sur les feuilles décongelées) aux marques suivantes :

D'AUCY, CUISINE de FRANCE, BRETAGNE SURGEL ainsi que : AUCHAN, CARREFOUR, CASINO, CHAMPION, CORA, Dia, Ed, EN CUISINE, Grand JURY, MATCH, MÉTRO ou ROCHAMBEAU (Métro), N°1, NOTRE JARDIN (Leclerc), POUCE (Auchan), PRIMANCE, PROREST, AGRIGEL, SODIPA, sont également autorisés lorsque le n° d'usine figurant après la date limite de consommation est : **106 SG ou 57 SG**.

- de même, les (k)fèves fines, oignons blancs, poireaux coupés, à

la marque BONDUELLE (vendu également aux marques de grandes surfaces : contrôler le code d'usine 6 000 03 00, 7 000 03 00 ou 8 000 03 00 figurant avant l'heure : minute de conditionnement et avant la date limite) sont autorisés.

MIEL

NATURALIM/ FRANCE MIEL, gammes de miels d'origine France et Espagne (à l'exclusion de la mention "mélange de miels d'origine CEE et non originaires de la CEE") : MIEL DE NOS ABEILLES ainsi que MIEL DE PAYS / Sélection ... d'Apiculteur Récoltant mise en pots par Naturalim France Miel : en vente chez Casino, Intermarché et Monoprix.

*ALBERT MENES : Miel de Lavande de Provence, Miel de Provence ; *CARREFOUR ou *CHAMPION : Brut de Ruche (miel de fleurs sauvages), Miel de Montagne d'Espagne; *CASINO : Miel crémeux de France et d'Espagne, Miel de Montagne d'Espagne; *ÉLODIE (Intermarché) : Miel de Fleurs crémeux de France; *MONOPRIX Gourmet : Miel de Montagne d'Espagne, Miel d'Oranger d'Espagne, Miel de Romarin d'Espagne; Grand JURY : Brut de Ruche (miel de fleurs sauvages) ; *MONOPRIX : Miel crémeux de France et d'Espagne ; *PATRIMOINE GOURMAND (Cora) : Miel de Lavande de Provence, Miel du Gâtinais ;

*"Sans Marque" (chez Ed) : Miel d'Oranger d'Espagne, Miel de Bourgogne, Miel de la Garrigue, Miel du Gâtinais ; *REFLETS de FRANCE (Carrefour et Champion) : Miel du Jura, Miel de Fleurs du Monastère, Miel des Terres Blanches de Champagne, Miel de Lavande de Provence, Miel de la Vallée du Tarn, Miel de Bourgogne, Miel d'Acacia du Val de Saône.

*Pour toutes ces marques : contrôler le N° EMB 39439 ou la mention conditionné par NFM ou encore conditionné par Naturalim France Miel.

POISSONS

Frais - Surgelés crus

RIZ (k)

Pour les Séfaradim qui ont la coutume de consommer du riz à Pessa'h, l'usage recommande de trier 3 fois le riz avant Pessa'h pour éliminer les brisures ou grains étrangers.

Riz nature :

Toutes marques : rond et long non étuvé.

Riz Long Grain étuvé sans aromates :

UNCLE BEN'S

Riz aromatique naturel sans arôme :

UNCLE BEN'S : Basmati, Thai.

Remarque : les riz Uncle Ben's, bénéficiant d'une élimination des grains étrangers, par tri optique, rendent moins nécessaire le tri manuel avant Pessa'h.

SEL

Toutes marques : sel fin ou gros (mais pas les substituts de sel interdits).

SUBSTITUTS DU SUCRE

vendus en pharmacie

SUCRETTES, SUN SUC, SKUN SUC : en comprimés - POUSS'SUC ou HERMESETAS, uniquement : Liquide, en flacons de 200ml (à l'exception d'autres présentations : poudre ou comprimés - interdites).

SUCRE

(à l'exclusion du sucre de canne)

Toutes marques. Pour les sucres en morceaux, préférer les marques SAINT LOUIS et ERSTEIN.

THÉ (voir INFUSIONS)

Thé en sachets nature, non aromatisé, uniquement :

LIPTON : Yellow ou Pure Ceylan (à l'exclusion de "Royal Ceylan" aromatisé).

Thé ou Thé vert vierge en feuilles nature, non aromatisé :

Toutes marques, mais de préférence d'origine "des Indes" ou "de Ceylan".

LAITS ET PRODUITS INFANTILES

(Pour ces produits, utiliser une vaisselle réservée spécialement au bébé et qui sera nettoyée dans un évier séparé).

- Antidiarrhéique et épaississant biberons :

(k) TIPIAK, uniquement : TAPIOCA EXPRESS et CRÈME de RIZ.

- Laits 1^{er} âge (utiliser de préférence les laits NUTRILAC CACHER

Le Pessa'h°. En cas d'avis médical contraire, les laits suivants sont tolérés durant Pessa'h : (k) ENFALAC (jusqu'à l'âge de 4 mois) -

(k) ENFAMIL PRÉMIUM 1 AVEC LIPIL - (k) MODILAC EXPERT TRANSIT +

(k) NIDAL AR 1- (k) NIDAL CONFORT 1 - (k) NOVALAC AR 1 -

(k) NOVALAC TRANSIT PLUS 1 - (k) NUTRICIA CONFORT PLUS 1.

- Laits de suite : 2^e âge (On pourra en général, utiliser du lait de

vache normal demi-écrémé et surveillé Cacher Le Pessa'h ou les laits NUTRILAC Cacher Le Pessa'h en cas d'avis médical contraire,

les laits suivants sont tolérés durant Pessa'h : (k) GUIGOZ CONFORT 2 -

(k) NOVALAC AR 2 - (k) NIDAL AR 2 - (k) NOVALAC TRANSIT PLUS 2.

- Produits de régime à n'utiliser que sur indication formelle

du médecin et en cas d'affections graves : (k) NUTRAMIGEN -

(k) PREGESTEMIL.